

▶ 16 février 2020 - N°3814

PAYS: France **PAGE(S)**:10 SURFACE:60 %

PERIODICITE: Hebdomadaire

DIFFUSION: 225362

JOURNALISTE : Christine Ollivier E...





Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT

«L'équilibre financier n'est pas la priorité»

INTERVIEW

RETRAITES Pour le chef du premier syndicat de France, «les efforts ne peuvent pas reposer sur les seules épaules des travailleurs»

À la veille de l'ouverture des débats à l'Assemblée nationale, et alors que la conférence sur le financement démarre ses travaux mardi, Laurent Berger fait de la pénibilité une condition sine qua non d'acceptation de la réforme.

Quelles propositions défendrezvous lors de la conférence de financement?

Nous avons demandé plusieurs chiffrages pour évaluer la réalité du déséquilibre à court terme et le coût des nouvelles dispositions. Avant de parler de cocktails de mesures, il nous faut un diagnostic partagé. S'il y a une insuffisance de recettes en raison d'un désengagement de l'État, est-ce aux travailleurs de le payer? Non.

Vous aviez conclu un accord avec Édouard Philippe: il retirait l'âge pivot du texte, et les partenaires sociaux trouvaient des solutions pour assurer l'équilibre du système. Mais vous n'êtes pas certain aujourd'hui qu'il y ait un problème de financement?

La CFDT n'a pas conclu d'accord à proprement parler: nous sommes entrés dans une démarche de discussions. Nous voulons savoir quels sont les besoins de financement. Nous pensons aussi que les efforts ne peuvent pas reposer sur les seules épaules des travailleurs avec une mesure comme l'âge pivot. La CFDT ne fuira pas ses responsabilités, mais certains économistes disent que la question du déséquilibre financier n'est pas le sujet. Ça mérite qu'on s'interroge trente secondes, non?

Mais Édouard Philippe fait de l'équilibre du système une priorité...

Oui, nous sommes soucieux de l'équilibre, mais ce n'est pas la nous avions dit qu'il ne fallait pas nibilité, et de la reconversion. Mais

mélanger la réforme universelle avec des éléments paramétriques. Le gouvernement a tout de même décidé de jouer la confusion entre deux types de réforme. Désormais, nous nous battons pour que des éléments de justice soient intégrés à ce projet de loi. Si ce n'est pas le cas, nous dirons que ce n'est pas un bon texte. Nous ne prenons pas pour argent comptant l'idée qu'il faudrait adopter des mesures brutales pour équilibrer les comptes. Ce n'est pas ce que nous crovons.

Édouard Philippe a salué des « avancées » à l'issue de la réunion multilatérale. Êtes-vous d'accord?

Oui, sur l'accès à la retraite progressive dans la fonction publique, sur les périodes de transition avec la garantie du maintien de 100 % des droits acquis, ou sur l'extension du compte pénibilité aux agents publics, les choses bougent dans le bon sens. Mais ces avancées fontelles du projet actuel une réforme juste? La réponse est non.

Que manque-t-il selon vous?

Il faut sécuriser davantage les transitions, dans la fonction publique notamment pour les agents de catégorie C; et aller plus loin sur le minimum de pension. L'autre point fondamental, c'est de rentrer dans une logique de réparation pour ceux occupant un métier Laurent Berger jeudi, pénible : ils doivent pouvoir partir dans son bureau au siège plus tôt en retraite. Nous demandons des négociations dans les GILLES BASSIGNAC/DIVERGENCE POUR LE JDD branches professionnelles pour définir les métiers concernés. À défaut, il faudra des dispositions D'abord, parce que ce texte est supplétives. C'est une condition centrale pour la CFDT. Et il y a une double responsabilité: du patronat, et plus particulièrement du Medef qui ne veut pas en entendre parler; et du gouvernement car, in fine, c'est lui qui décide. Il peut terrible pour notre démocratie. très bien, parce que c'est un élément fondamental de la réforme, qui a suscité beaucoup de control'imposer au patronat.

Mais évaluer la pénibilité, n'est-ce pas compliqué?

C'est l'argument du Medef pour justifier son refus! Il a d'abord dit qu'on ne pouvait pas la mesurer individuellement. Puis que c'était compliqué collectivement. Et mainles secteurs! Le Medef est d'accord notre cohésion nationale! Il n'y a priorité du moment. Dès le départ, pour faire de la prévention de la pé-

pas pour réparer les dégâts! Cette attitude, si elle perdurait, mettrait par terre l'équilibre de la réforme. Il a fermé la porte pour l'instant. Je lui demande de la rouvrir.

Attendez-vous des députés qu'ils complètent le texte en ce sens?

Oui. Ils ont compris, je crois, que le projet tel qu'il est aujourd'hui, s'il ne comporte pas d'éléments sur la pénibilité au travail, ne serait

L'Assemblée nationale examine le projet sans en connaître le financement. Qu'en pensez-vous?

Ca crée, une nouvelle fois, de la confusion. Dans un pays marqué par la défiance, le Parlement, qui représente le peuple, doit jouer pleinement son rôle. Il le fait d'ailleurs quand il s'interroge sur le flou de la réforme.

Et la stratégie d'obstruction de La France insoumise?

Je regrette que le travail en commission n'ait pas pu aller au bout. Ce qui est intéressant pour les travailleurs, ce ne sont pas les postures, mais l'examen en profondeur du texte.

Redoutez-vous le recours au 49-3?

Il ne faut surtout pas aller vers un 49-3! Ce serait une erreur.

de la CFDT, à Paris.

largement perfectible et qu'il mérite un vrai débat parlementaire. Ensuite, parce que dans ce climat d'hystérie collective, de contrevérités, de défiance généralisée, passer par le 49-3 serait C'est une réforme structurelle verses. Ajouter à la confusion et aux ratages un vote sans débat serait catastrophique.

Le gouvernement souhaite un vote du texte en première lecture avant les municipales...

On parle d'un système de protection sociale hyper important pour



▶ 16 février 2020 - N°3814

PAYS :France PAGE(S) :10

SURFACE:60 %
PERIODICITE: Hebdomadaire

DIFFUSION: 225362

JOURNALISTE : Christine Ollivier E...





pas d'urgence à adopter ce texte avant les élections. Si ce n'est pour des raisons politiques.

Que pensez-vous de la polémique sur l'évolution de la valeur du point ?

Le gouvernement a quand même une grande capacité à se mettre dans l'embarras! C'est assez magique, alors que le sujet est simple en réalité. La réforme prévoit que le point sera revalorisé en fonction de l'évolution des salaires, et non de l'inflation, ce qui est une belle avancée. Mais, dans le système universel, il n'y aura pas que des salariés. Il faut donc inclure tous les types de revenus, comme ceux des indépendants. Mais quand le gouvernement évoque un indice qui n'existe pas, il donne du grain à moudre à ceux qui sont convaincus que tout est fait pour les avoir.

Est-ce de l'amateurisme?

J'ai entendu qu'ils revendiquaient d'être des amateurs... Mon souci, c'est plus l'impréparation qu'on vit depuis des mois.

Si la réforme est adoptée sans que vous ayez obtenu gain de cause, que direz-vous? Tout ça pour ça?

Nous ne cacherons pas nos désaccords ni nos accords. Ce sont les parlementaires qui votent la loi. Vous savez, le rôle d'un syndicaliste, ce n'est pas de vendre du rêve, c'est de parler de la vraie vie. Estce que c'est risqué? Oui. Est-ce que c'est une période cool? Non. Mais c'est notre boulot de ne pas renoncer à améliorer la situation des travailleurs. Et puis, il faudra sans doute un observatoire des transitions. Le vote de la loi ne signera pas la fin de l'histoire.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTINE OLLIVIER ET EMMANUELLE SOUFFI

«Le Medef a fermé la porte. Je lui demande de la rouvrir»

« Il ne faut surtout pas aller vers un 49–3! Ce serait une erreur»

